L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉGION SUD EST

1er février 2023

HUB Alès : Le Clap de fin !

Présenté lors du CSEE de décembre, la CFDT a rendu son avis sur le projet de **regroupement des agences d'Alès**. Pour consulter cet avis c'est ☞ ici.

PROJETS EN RÉGION SUD-EST

Aubagne : La vie de Château

La Direction du Territoire d'Aubagne a présenté le projet **d'installation d'une Agence** Agile dans le **secteur de Château-Gombert**. Cette installation dans un secteur en fort développement se fera sous forme de **HUB avec l'agence de Plan de Cuques**. Le DIA passe DIA 2. Les détails ☞ ici

Aubagne : Confirmation du test Plages Conseils pour Beaumont

La Direction annonce que le test mené depuis le 1er février 2022 sur **les plages conseils les mercredi et vendredi après-midi** se révèle concluant. Le territoire d'Aubagne souhaite entériner le dispositif pour son agence de Marseille Beaumont. *La problématique de la gestion des agences de 3 collaborateurs et des conseillers multisites reste entière.*

Aix-en-Provence : Fermeture de l'agence de Fenouillères

Malgré une mise sous perfusion avec injection de clients de Sextius et **les efforts de l'équipe**, l'agence n'a pas survécu. *La mise en typologie 3 laissait augurer une fermeture.* **La CFDT demande que les salariés concernés soient traités avec la plus grande bienveillance**. Vos élus redoutent maintenant une attrition clientèle (plus de parking gratuit et circulation difficile en centre ville).

EN BREF

Offre « 0% de droit d'entrée » sur les versements par internet : chaque versement effectué par le canal internet est **affecté au conseiller en charge du client ou à l'ensemble des conseillers Proxi de l'agence lorsque le client est en fonds partagé**. En revanche, pas de rétribution de 50% dans le cas d'une vente suite à une présentation au conseiller Affi.

Retraites : La CFDT considère que ce projet de réforme est globalement **injuste** : il fait reposer **l'effort uniquement sur les seuls travailleurs. L'augmentation de l'âge légal a pour effet pervers de l'accentuer sur certains d'entre eux**. Il s'agit de tous les travailleurs qui justifieront de la durée requise pour le taux plein avant l'âge légal, y compris dans le cadre du dispositif de retraite anticipée pour carrière longue.

Un décryptage des annonces du gouvernement en cliquant ☞ ici.

En Adhérant à la CFDT vous bénéficierez d'une véritable Protection Juridique pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

Pour plus de renseignements, votre équipe CFDT Sud - Est est là pour vous renseigner.

Cfdt:

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

PASCALE HUZE
06 99 74 46 04

SERGE CRANSAC
06 68 46 22 50

STEPHANE DENIAU
06 99 74 44 11

RICHARD PONS
07 62 32 58 07

ISABELLE BOUCHOUX
06 62 53 26 92

ALAIN TAIX
06 64 01 90 84

LAURENCE GASPERINI

ALEXIS AUDIFFRED

SYLVIE BRUSCIA-RICHARD

Nous écrire ☞

Je souhaite adhérer à la CFDT ☞